

Réponse du 31 mars 2020 au courrier des Ministres Clerfayt & Maron (27 mars)

Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Le Front Commun Syndical CSC-CGSP représentant le personnel des administrations locales de la Région de Bruxelles-Capitale et des hôpitaux du réseau IRIS a bien reçu votre courrier du 27 mars 2020 qui répondait à notre interpellation écrite relative aux mesures à mettre en place dans les pouvoirs locaux et les hôpitaux dans le cadre de la crise du Covid 19. Nous vous en remercions.

Force est de constater qu'entre la rédaction de notre courrier, votre réponse et aujourd'hui, la situation ne cesse d'évoluer à une allure rapide.

Nos constats d'aujourd'hui vont tous dans le même sens et nous tenons à vous les communiquer:

- D'abord, nous voulons rendre hommage ainsi que saluer avec respect et admiration le travail mené par les travailleurs des services publics, notamment celles et ceux qui sont en première ligne pour assurer les soins à la population mais aussi le personnel qui assure la sécurité. A une époque où un certain courant politique estime que le service public dans son ensemble n'a plus grande utilité, nous voici (malheureusement) confrontés à une situation où chacun constatera que son existence (avec les grandes qualités du personnel) a pleinement son sens voire doit être renforcé.
- Ensuite, nous faisons le triste constat au travers des retours que nous avons via nos délégués locaux que le manque d'équipement de protection est criant: masques, gants, gel hydroalcoolique...la liste est longue! Nous observons aussi que localement, c'est un peu la loi de la débrouille même si des initiatives solidaires peuvent être saluées. Nous insistons lourdement pour que cet apport de matériel soit renforcé et coordonné.
- De nombreuses zones d'ombre persistent quant à la présence sur le lieu de travail de certaines catégories du personnel et pire encore sur le respect de la distance d'1,5m à certains endroits. Des situations alarmantes nous reviennent. certains pouvoirs locaux ne semblent qu'appliquer partiellement les mesures prévues par l'Arrêté Ministériel relatif aux mesures à mettre en place pour éviter la propagation du Covid 19.
- Votre courrier ne répond pas à la question importante du chômage temporaire/cas de force majeure. Là aussi la situation ne semble guère coordonnée dans les pouvoirs locaux. Pour nos deux organisations syndicales, recourir au chômage temporaire serait intolérable notamment parce que ce mécanisme induirait une discrimination insupportable entre agents contractuels et agents statutaires.
- Votre lettre ne répond pas non plus quant à la vision que vous avez en matière de report des congés annuels, congés extralégaux et congés liés à l'aménagement de fin de carrière dans les MR/MRS. Il nous semblerait assez logique qu'une position du gouvernement régional, notamment dans sa compétence de tutelle, adresse des recommandations aux pouvoirs locaux vis-à-vis de cette question des congés, ainsi qu'en matière du non recours au chômage temporaire/cas de force majeure.
- Enfin, nous souhaitons aussi revenir de façon insistante sur la problématique de la maladie professionnelle. Certes, celle-ci semble pouvoir être reconnue pour le personnel soignant. Néanmoins, d'autres catégories du personnel de 1ère ligne et de

seconde ligne risque d'être confronté aux mêmes difficultés que le personnel soignant. Nous insistons pour que les deux Ministres, Messieurs Clerfayt et Maron, fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour faire infléchir la position initiale en faveur des catégories professionnelles exposées.

Nous avons maintenant pris le pli d'assurer des réunions par la voie de la vidéoconférence. Nous estimons qu'il serait utile d'user d'un tel processus pour traiter des problèmes ci-avant dans le cadre d'une réunion du Comité C.

Nous vous remercions déjà pour le suivi que vous voudrez bien assurer à notre demande.

Cordialement

Benoît Lambotte
Secrétaire Régional
CSC SP/ACV OD

Carine Rosteleur
Secrétaire Régionale
CGSP/ACOD

Maxime Nys
Secrétaire Régional adjoint
CGSP/ACOD